

LA
FLÈCHE
WALLONNE

87^e ÉDITION



LA FLÈCHE
WALLONNE

19 AVRIL 2023

MUR DE HUJY

LIVRE DE ROUTE



SOMMAIRE



OFFICIELS	2
ÉQUIPES	3
PERMANENCE	4
HÔPITAUX	4
PICTOGRAMMES	4

PARCOURS	5
HERVE ET HUY	6
ACCÈS ET DÉPART	7
ITINÉRAIRE HORAIRE	8 - 9
PROFIL ET CÔTES	9
DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE	10

RÈGLEMENT PARTICULIER	11
PARTENAIRES	12 - 15
PALMARÈS	16
MÉDIATISATION DE L'ÉPREUVE	



OFFICIELS

■ DIRECTION

Directeur du cyclisme : Christian Prudhomme

■ COMPÉTITIONS

Directeur de l'épreuve : Thierry Gouvenou

Assistance direction : Jean-Michel Monin

Régulateurs : Cédric Coutouly, Franck Perque

Permanence sportive : Adeline le Gouellec

Speakers : Marc Chavet, Michel Gélizé

Speaker Radio-Tour : Sébastien Piquet

Responsable sécurité : Thierry Gouvenou (+33 (0)6 74 95 99 66)

■ COMMISSARIAT GÉNÉRAL

Responsable des sites : Vivien Trompeau

Départ : Félix Griffon

Arrivée : Vivien Trompeau

Caravane publicitaire : Morgan Bourdelle, Aurélien Janssens

■ RELATIONS COLLECTIVITÉS

Fabienne Dalla Serra, Cyrille Tricart

■ ANIMATIONS

Cédric Marsault

■ COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Président du jury : Jérôme Lappartient (UCI, Fra)

Membres du jury : Josée Bedard (UCI, Can), Laurent Genetelli (UCI, Bel), Luc Geysen (BC), Laurent Idelot (UCI, Fra)

Commissaire juge à l'arrivée : Cédric Willems (BC)

Commissaires à moto : Benoît Blaimont (BC), Karlien Duyssens (BC), François Gérard (BC), Pieter Van Schelvergem (BC)

■ SERVICE MÉDICAL

Franc Mengelle, Xavier Schwartz, Marie Tabary

■ MÉDIAS

Relations presse : Pierre Muglach

Coordination TV : Océane Delaplace

Digital : Clément Duriez

Rédacteur site internet : Louis Doucet

■ HOSPITALITÉ ET RELATIONS PUBLIQUES

Elise Bardaine

■ COMMERCIAL ET PARTENARIATS

Clément Balanger, Henry Pommet

■ LOGISTIQUE

Martial de Joussineau, Perrine Molo, Guillaume de Prémont

Parc automobile : Manuel Roriz



© A.S.O. - A. VIALATTE

ÉQUIPES



**AG2R CITROËN
TEAM**



**ALPECIN-
DECEUNINCK**



**ASTANA
QAZAQSTAN
TEAM**



**BAHRAIN
VICTORIOUS**



BINGOAL WB



**BORA
HANSGRÖHE**



BURGOS-BH



COFIDIS



**EF EDUCATION
EASYPST**



**EQUIPO KERN
PHARMA**



**GROUPAMA
FDJ**



**INEOS
GRENADIERS**



**NTERMARCHÉ
CIRCUS - WANTY**



**ISRAEL
PREMIER TECH**



**JUMBO
VISMA**



LOTTO DSTNY



MOVISTAR TEAM



**SODAL
QUICK-STEP**



**TEAM
ARKEA - SAMSIC**



TEAM DSM



**TEAM JAYCO
ALULA**



TOTALENERGIES



**TREK
SEGAFREDO**



**UAE TEAM
EMIRATES**



**UNO-X PRO
CYCLING TEAM**

PERMANENCE, HÔPITAUX ET PICTOGRAMMES

PERMANENCE DE DÉPART

Mardi 18 avril de 14h00 à 18h30

Complexe sportif André Smets, 4650 HERVE

Distribution des pièces officielles : de 14h00 à 15h45

Réunion des directeurs sportifs : 16h00

Réunion sécurité UCI échelon course : 17h00

Mercredi 19 avril

Réunion motards TV et photographes : 9h45

Signature des coureurs : de 10h35 à 11h35

TÉLÉPHONES

Permanence sportive : +33 (0)7 86 54 40 67

Permanence médicale : +33 (0)6 80 43 06 06

Accueil presse : + 33 (0)6 33 86 28 64

Numéros valables durant toute l'épreuve

HÔPITAUX

VILLE	ÉTABLISSEMENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Liège (Grivegnée)	Centre hospitalier universitaire Site Notre-Dame des Bruyères	Rue de Gaillarmont, 600 – 4030 Grivegnée	+ 32 (0)42 42 52 00
Verviers	Centre hospitalier régional Site La Tourelle	Rue du Parc, 29	+ 32 (0)87 21 21 11
Verviers (Heusy)	Clinique CHC	Rue du Naimeux, 17 – 4802 Heusy	+ 32 (0)87 21 31 11
Liège	Hôpital du Sart Tilman	Avenue de l'Hôpital, 1	+ 32 (0)42 42 52 00
Huy	Centre hospitalier régional	Rue des Trois Ponts, 2	+ 32 (0)85 27 21 11

PICTOGRAMMES



Accueil invités



Point de passage obligé



Parking officiels



Parking véhicules "avant" officiels / presse



Espace invités



Départ



Parking équipes



Parking véhicules "arrière" officiels / presse



Podium signature



Départ réel



Parking presse



Parking invités



Permanence



Zone de collecte



Centre de presse



Côte



Zone technique



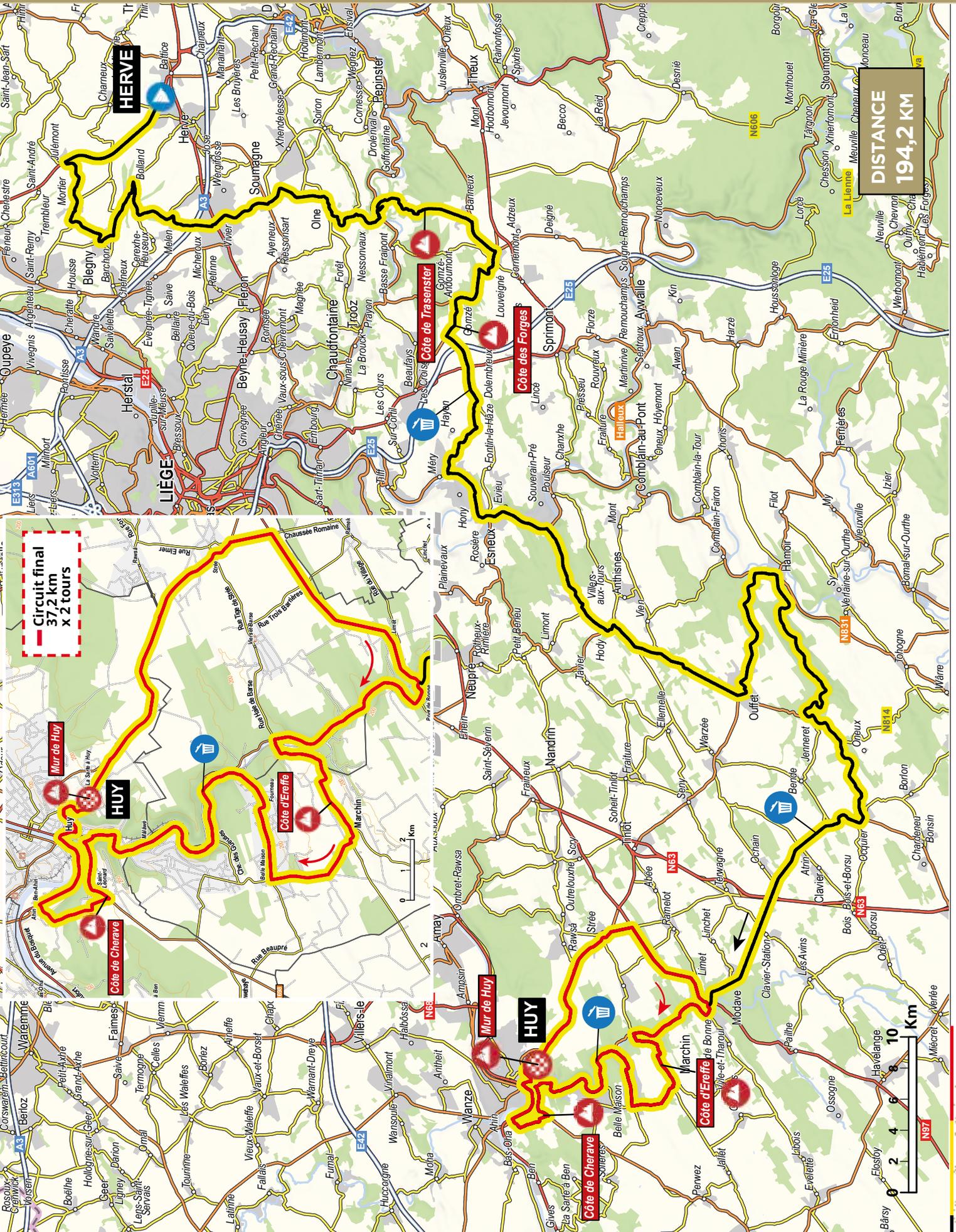
Dernier kilomètre



Arrivée



PARCOURS



DISTANCE
194,2 KM

Circuit final
37,2 km
x 2 tours

HERVE ET HUY

▶ HERVE

Dotée d'un cœur historique exceptionnel, Herve, avec ses 18 000 habitants, offre un pôle d'emploi affirmé avec ses nombreux commerces et entreprises, un enseignement privilégié grâce aux diverses écoles et une grande variété d'associations et clubs sportifs.

Sa richesse en eau, symbolisée par les Six Fontaines, explique peut-être la très longue histoire agricole et arboricole de ce territoire vallonné, rythmé par les vergers, les haies, les pâturages et de nombreuses exploitations.

Herve, véritable ville à la campagne, et son pays sont ainsi réputés pour leur production de sirops de pommes et de poires et plus encore pour leur fromage de fabrication artisanale, seul à porter le label AOP en Belgique.

Depuis 2016, la ville de Herve est jumelée avec la ville de Vacqueyras : au-delà d'un simple jumelage d'amitié, c'est également une association de produits de terroir typiques des deux régions : le vin et le fromage !

Les onze villages de Herve organisent nombre d'événements, tels la Cavalcade de Herve, la foire Saint-Léonard, la foire agricole de Battice-Herve, le festival de théâtre de rue « Rue du Bocage ».

Il fait bon vivre à Herve !



CREDIT PHOTO : HERVE

Herve

herve.be



⊞ HUY

Noces d'émeraude pour la Flèche Wallonne et Huy : 40 ans depuis la première arrivée pour cette étape mythique des Classiques ardennaises.

Entre Huy et le cyclisme, l'histoire d'amour commence en août 1869 à l'occasion d'une épreuve de la foire annuelle hutoise.

L'année 1919 verra quant à elle la construction d'un vélodrome, avant que la première «Flèche» ne traverse Huy en 1936.

Huy a le privilège de devenir «ville arrivée» à partir de 1983, mais c'est en bord de Meuse, quai d'Arona, que la ligne est tracée. Le «Mur de Huy», qui deviendra un lieu incontournable pour les pelotons masculins et féminins professionnels... mais aussi amateurs, sera le théâtre d'une première arrivée de la Flèche Wallonne en 1985. Elle ne le quittera plus.

Si la fierté d'accueillir « La Flèche » est partagée par toutes et tous dans la cité et ses alentours, le Tour de France a lui aussi fait étape sur notre territoire : 1995, 2001, 2006 et 2015, quatre années mémorables pour les Hutois... qui en redemandent !

Cette édition 2023 sera une nouvelle occasion pour les amateurs de cyclisme -mais pas que ! - d'encourager leurs favoris (tes). Les trois passages «femmes» et les trois passages «hommes» seront donc l'opportunité pour tous de vivre à nouveau la passion et la détermination de ces sportifs qui se lancent à l'assaut de ce juge intraitable et de ses 900 mètres de dénivelé.

Pour la ville de Huy, c'est une joie, année après année, de partager cette fête autour du cyclisme.

La Flèche Wallonne à Huy : c'est donc une histoire d'amour qui vit... et qui ravit !



© A.S.D. - G. DEMOUREUX

Les coureurs dans le Mur de Huy en 2022

huy.be



Province de Liège



Wallonie

ACCÈS ET DÉPART



CARAVANE PUBLICITAIRE

Parking : rue du Stade

De 8h35 à 10h35

Passage sur la ligne de départ : 10h40

COURSE

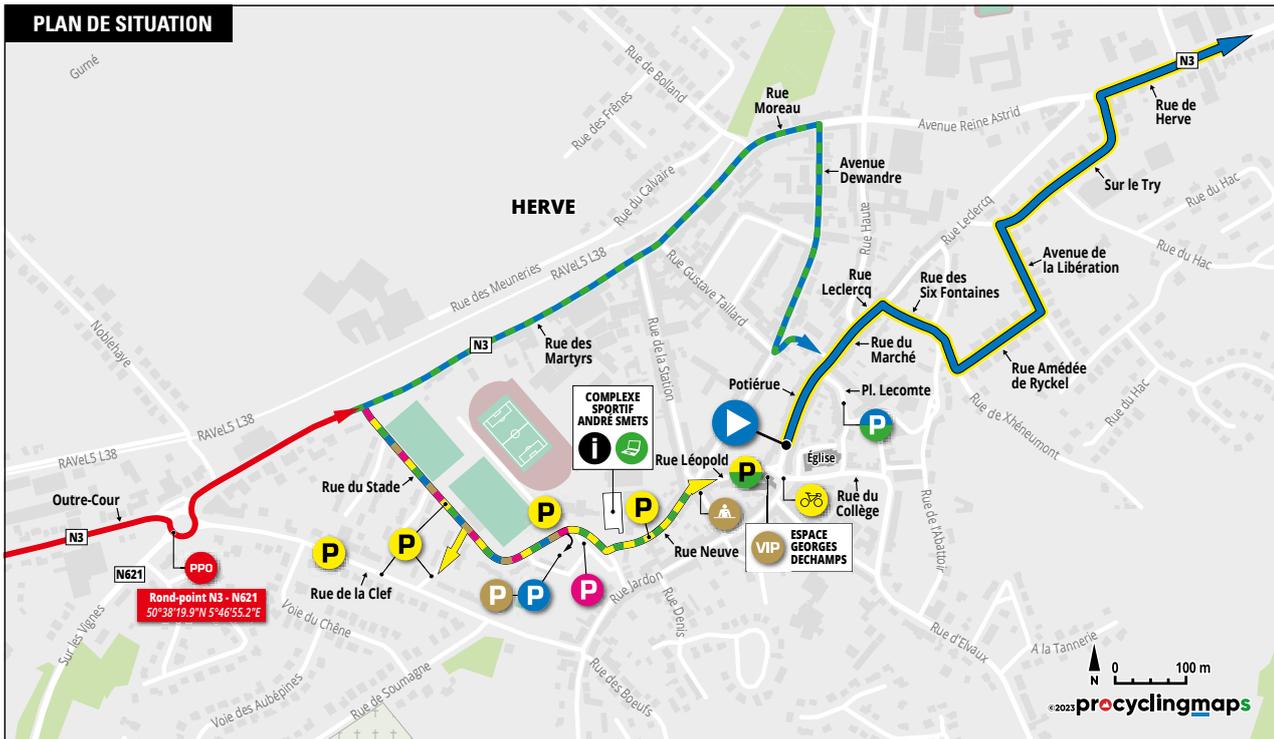
Rassemblement de départ : Potièrue

Signature : de 10h30 à 11h35

Appel : à 11h40

Départ fictif : 11h45, Potièrue, rue du Marché, rue des Six Fontaines, rue de Xhèneumont, rue Amédée De Ryckel, avenue de la Libération, sur le Try, rue de Herve, N3, rue des Gailettes, N627, rue de Maestricht

Départ réel : 11h50, sur la N627, à 2,9 km du lieu de rassemblement



ITINÉRAIRE HORAIRE

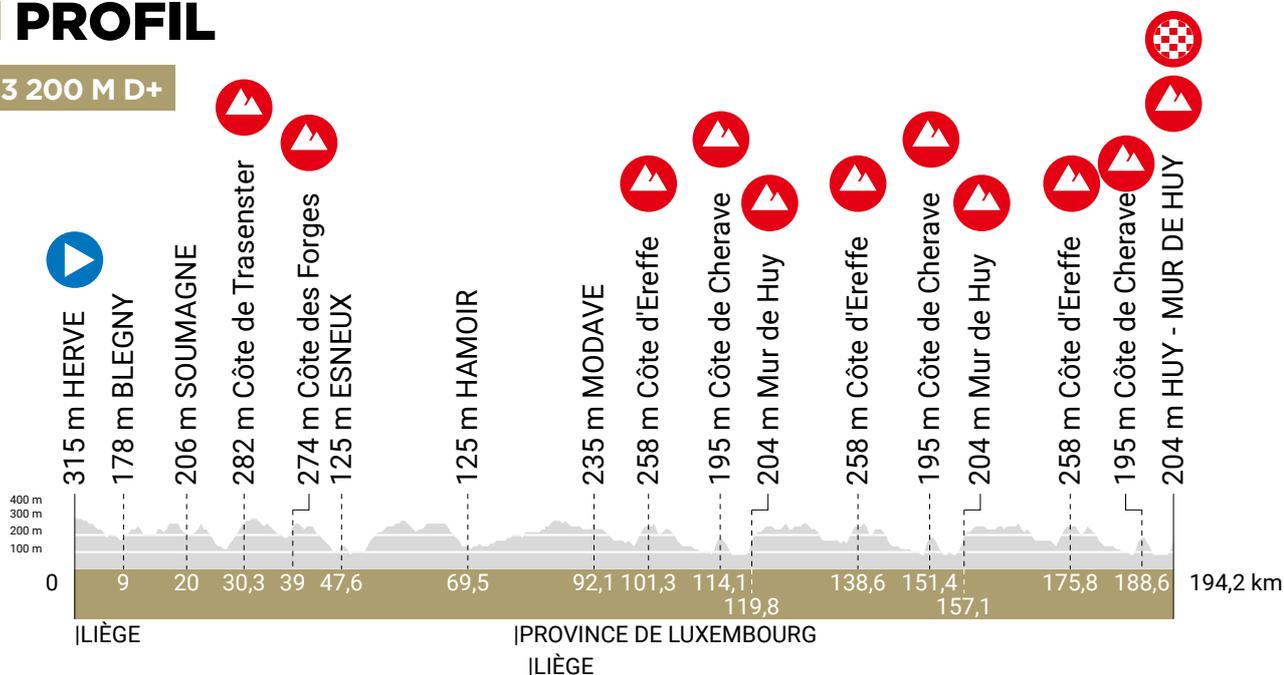
KILOMÈTRES			LA FLÈCHE WALLONNE	HORAIRES				
À PARCOURIR	PARCOURUS			CARAVANE PUBLICITAIRE	44 KM/H	42 KM/H	40 KM/H	
PROVINCE DE LIÈGE								
			HERVE	DÉPART FICTIF	10:40	11:45	11:45	11:45
194.2	0	N627	HERVE	DÉPART RÉEL	10:45	11:50	11:50	11:50
189.3	4.9		Julémont		10:52	11:57	11:57	11:57
189	5.2		Carrefour N627-N642		10:53	11:57	11:57	11:58
186.9	7.3	N642	Mortier		10:56	12:00	12:00	12:01
185.2	9		BLEGNY (N642-VC)		10:58	12:02	12:03	12:03
182.2	12	VC	Bolland		11:03	12:06	12:07	12:08
178.6	15.6		Melen		11:08	12:11	12:12	12:13
176.9	17.3		Micheroux (VC-N3-N604)		11:11	12:14	12:15	12:16
174.2	20	N604	SOUMAGNE		11:15	12:17	12:19	12:20
171.2	23		OLNE		11:19	12:21	12:23	12:24
168.7	25.5		Nessonvaux (N604-N61-VC)		11:23	12:25	12:26	12:28
165.7	28.5	VC	Trasenster		11:28	12:29	12:31	12:33
163.9	30.3		Côte de Trasenster		11:30	12:31	12:33	12:35
162.5	31.7		Banneux		11:33	12:33	12:35	12:38
161.8	32.4		Carrefour VC-N666		11:34	12:34	12:36	12:39
160.3	33.9	N666	Louveigné (N666-N62)		11:36	12:36	12:38	12:41
155.2	39	N62	Côte des Forges		11:43	12:43	12:46	12:48
155	39.2		Carrefour N62-N674		11:44	12:43	12:46	12:49
152.8	41.4	N674	Dolembreux		11:47	12:46	12:49	12:52
148.1	46.1		Méry (N674-N633)		11:54	12:53	12:56	12:59
146.6	47.6	N633	Esneux		11:56	12:55	12:58	13:01
142.6	51.6		Carrefour N633-VC		12:02	13:00	13:04	13:07
139.4	54.8	VC	Villers-Aux-Tours		12:07	13:05	13:08	13:12
137.8	56.4		Hody (VC-N638)		12:10	13:07	13:11	13:15
131.7	62.5	N638	OUFFET (N638-N66)		12:19	13:15	13:19	13:24
124.7	69.5	N66	HAMOIR (N66-N623)		12:29	13:25	13:29	13:34
116.4	77.8	N623	Carrefour N623-N638		12:42	13:36	13:41	13:47
PROVINCE DE LUXEMBOURG								
115.6	78.6	N638	Jenneret		12:43	13:37	13:42	13:48
PROVINCE DE LIÈGE								
111.3	82.9		Ocquier (N638-N641)		12:49	13:43	13:48	13:54
108.5	85.7		Zone de collecte		12:54	13:47	13:52	13:59
106	88.2	N641	Ochain		12:57	13:50	13:56	14:02
102.1	92.1		MODAVE		13:03	13:56	14:02	14:08
99.9	94.3		Pont-de-Bonne (N641-N636-N641) (entrée sur le circuit final)		13:06	13:59	14:05	14:11
95.1	99.1		Carrefour N641-VC		13:14	14:05	14:11	14:19
95	99.2	VC	Ereffe		13:14	14:05	14:12	14:19
92.9	101.3		Côte d'Ereffe		13:17	14:08	14:15	14:22
92.7	101.5		MARCHIN (VC-N641)		13:17	14:08	14:15	14:22
85.8	108.4	N641	Zone de collecte		13:27	14:18	14:25	14:32
82.5	111.7		HUY (N641-N698A-N698)		13:32	14:22	14:30	14:37
81.4	112.8	N698A	Passage à niveau		13:34	14:24	14:31	14:39
80.1	114.1		Côte de Cherave		13:36	14:25	14:33	14:41
78.3	115.9	N698	Ahin (N698-N90)		13:39	14:28	14:36	14:44
77.3	116.9	N90	HUY (N90-N641-N66-VC-N66)		13:40	14:29	14:37	14:45
74.8	119.4	VC	Virage Claudy Criquelion		13:44	14:33	14:40	14:49
74.4	119.8		Mur de Huy (1^{er} passage sur la ligne d'arrivée)		13:45	14:33	14:41	14:50
69.7	124.5	N66	Strée (N66-VC)		13:52	14:40	14:48	14:57
66.8	127.4	VC	Carrefour VC-N636		13:56	14:44	14:52	15:01
62.3	131.9	N636	Pont-de-Bonne (N636-N641)		14:03	14:50	14:58	15:08
57.8	136.4	N641	Carrefour N641-VC		14:09	14:56	15:05	15:14
57.7	136.5	VC	Ereffe		14:10	14:56	15:05	15:15
55.6	138.6		Côte d'Ereffe		14:13	14:59	15:08	15:18
55.4	138.8		MARCHIN (VC-N641)		14:13	14:59	15:08	15:18
48.5	145.7	N641	Zone de collecte		14:23	15:09	15:18	15:28
45.2	149		HUY (N641-N698A-N698)		14:28	15:13	15:23	15:33
44.2	150	N698A	Passage à niveau		14:30	15:15	15:24	15:35
42.8	151.4		Côte de Cherave		14:32	15:16	15:26	15:37
41	153.2	N698	Ahin (N698-N90)		14:35	15:19	15:29	15:40
40.1	154.1	N90	HUY (N90-N641-N66-VC-N66)		14:36	15:20	15:30	15:41
37.6	156.6	VC	Virage Claudy Criquelion		14:40	15:24	15:34	15:45

ITINÉRAIRE HORAIRE, PROFIL ET CÔTES

KILOMÈTRES		LA FLÈCHE WALLONNE				HORAIRES			
À PARCOURIR	PARCOURUS				CARAVANE PUBLICITAIRE	44 KM/H	42 KM/H	40 KM/H	
37.1	157.1			Mur de Huy (2 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée)	▲	14:41	15:24	15:34	15:46
32.3	161.9	N66		Strée (N66-VC)		14:48	15:31	15:41	15:53
30.3	163.9			Carrefour VC-N636		14:51	15:33	15:44	15:56
25.1	169.1	N636		Pont-de-Bonne (N636-N641)		14:59	15:41	15:52	16:04
20.6	173.6	N641		Carrefour N641-VC		15:05	15:47	15:58	16:10
20.4	173.8	VC		Ereffe		15:06	15:47	15:58	16:11
18.4	175.8			Côte d'Ereffe	▲	15:09	15:50	16:01	16:14
18.1	176.1			MARCHIN (VC-N641)		15:09	15:50	16:01	16:14
11.3	182.9	N641		Zone de collecte	ⓘ	15:19	15:59	16:11	16:24
7.9	186.3			HUY (N641-N698A-N698)		15:24	16:04	16:16	16:29
6.9	187.3	N698A		Passage à niveau		15:26	16:05	16:17	16:31
5.6	188.6			Côte de Cherave	▲	15:28	16:07	16:19	16:33
3.7	190.5	N698		Ahin (N698-N90)		15:31	16:10	16:22	16:36
2.8	191.4	N90		HUY (N90-N641-N66-VC)		15:32	16:11	16:23	16:37
0.4	193.8	VC		Virage Claudy Criquelion		15:36	16:14	16:27	16:41
0	194.2			HUY (Mur de Huy)	⊗ ▲	15:36	16:15	16:27	16:41

PROFIL

3 200 M D+



CÔTES

Km 30,3 - Côte de Trasenster
Montée de 3,3 km à 4,9%

Km 39 - Côte des Forges
Montée de 1,3 km à 7,8%

Km 101,3 - Côte d'Ereffe
Montée de 2,1 km à 5%

Km 114,1 - Côte de Cherave
Montée de 1,3 km à 8,1%

Km 119,8 - Mur de Huy
Montée de 1,3 km à 9,6%

Km 138,6 - Côte d'Ereffe
Montée de 2,1 km à 5%

Km 151,4 - Côte de Cherave
Montée de 1,3 km à 8,1%

Km 157,1 - Mur de Huy
Montée de 1,3 km à 9,6%

Km 175,8 - Côte d'Ereffe
Montée de 2,1 km à 5%

Km 188,6 - Côte de Cherave
Montée de 1,3 km à 8,1%

Km 194,2 - Mur de Huy
Montée de 1,3 km à 9,6%

Le prix des côtes, parrainé par **AG**, récompensera chaque coureur qui passera en tête au sommet de chacune des onze côtes du parcours.

RÈGLEMENT PARTICULIER



ARTICLE 1. ORGANISATION

La 87^e FLÈCHE WALLONNE est organisée par Amaury Sport Organisation (A.S.O.) avec le concours du Royal Cyclist's Pesant Club Liégeois (R.C.P.C.L.), sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI) et de la Belgian Cycling (BC). Elle se dispute mercredi 19 avril 2023.

ARTICLE 2. PARTICIPATION

L'épreuve, inscrite au calendrier 1.UWT, est ouverte aux équipes UCI WorldTeams et UCI ProTeams limitées à 7 coureurs maximum et à 5 coureurs minimum. Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve et/ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à le respecter.

ARTICLE 3. CLASSEMENTS UCI

Conformément aux articles du chapitre X, titre 2 « Épreuves sur route » du règlement de l'UCI, la Flèche Wallonne attribue des points pour les classements mondiaux et continentaux aux 60 premiers coureurs classés.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient mardi 18 avril de 14h00 à 18h30 au :
Complexe sportif André Smets
4650 HERVE
Le retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés se fait de 14h00 à 15h45.
La réunion des Directeurs sportifs, en présence des membres du Collège des commissaires, est fixée à 16h00 à la permanence de l'organisation.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations course sont émises sur la fréquence 170.1750 MHz.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par SHIMANO. Le service est assuré au moyen de 3 voitures techniques et 1 moto.

ARTICLE 7. DÉLAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des commissaires, en concertation avec l'organisateur.

ARTICLE 8. CLASSEMENT

Le classement individuel au temps sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.

ARTICLE 9. PRIX

Places	Montant du gain attribué
1 ^{er}	16 000 €
2 ^{er}	8 000 €
3 ^e	4 000 €
4 ^e	2 000 €
5 ^e	1 600 €
6 ^e	1 200 €
7 ^e	1 200 €
8 ^e	800 €
9 ^e	800 €
10 ^e	400 €
11 ^e	400 €
12 ^e	400 €
13 ^e	400 €
14 ^e	400 €
15 ^e	400 €
16 ^e	400 €
17 ^e	400 €
18 ^e	400 €
19 ^e	400 €
20 ^e	400 €
Total	40 000 €

TABLEAU DES PRIX DES CÔTES

Dans chacune des côtes retenues :
• au 1^{er} : 250 €
soit 250 € x 11 = 2 750 €

MONTANT TOTAL DES PRIX DES CÔTES : 2 750 €

Prix de la course : 42 750 €
Taxe du syndicat et de la reconversion des coureurs (11,82 %) : 5 053 €

MONTANT TOTAL DES PRIX DE LA FLÈCHE WALLONNE : 47 803 €

ARTICLE 10. PROTOCOLE

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :
• les 3 premiers de l'épreuve.
Conformément à l'article 2.2.081 de l'UCI, les 3 premiers de l'épreuve devront obligatoirement se présenter en salle de presse après la cérémonie protocolaire.

ARTICLE 11. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est appliqué en toutes circonstances.

ARTICLE 12. LUTTE CONTRE LE DOPAGE CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'UCI et des Officiels désignés, à l'arrivée de la course. A.S.O. et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs plus généralement pour tous leurs salariés et prestataires.

ARTICLE 13. ENVIRONNEMENT

A.S.O. met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet que dans ces zones aménagées comme stipulé dans l'article 2.3.025. Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 14. RÉCUSATION - EXCLUSION

14.1. A.S.O. tient pour essentielle la préservation de son image, de sa réputation et de celles de l'épreuve. A.S.O. se réserve expressément la faculté de refuser la participation à - ou d'exclure de - l'épreuve, à une équipe ou l'un de ses membres dont la présence serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation d'A.S.O. et/ou de l'épreuve.

14.2. En outre, A.S.O. pourra récuser ou exclure de l'épreuve une équipe ou l'un de ses membres dans les cas suivants :

- infraction aux règles de l'épreuve, y compris celles concernant la discipline interne à l'épreuve ;
- infraction grave à la loi belge ;
- fraude aux passages en douane.
- non-respect des mesures sanitaires mises en place pour lutter contre la propagation du virus SarsCoV-2 (Covid-19).

14.3. Le droit de récusation, ou d'exclusion, visé aux articles 14.1 et 14.2 ci-dessus s'exercera dans les conditions suivantes :

- a) A.S.O. avisera l'équipe de sa décision par écrit, notifiée soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par lettre remise en mains propres avec reçu, soit par télécopie ou par e-mail. Cette lettre devra :
 - spécifier si la récusation, ou l'exclusion, est liée à la présence de l'ensemble de l'équipe ou à la présence de certain(s) de ses membres nommément désigné(s) ;
 - préciser que, dans le cas où la récusation, ou l'exclusion, serait liée à la présence de tel(s) de ses membres nommément désigné(s), l'équipe devra, en sa qualité d'employeur, le ou les retirer de son effectif pour l'épreuve ou, à défaut, renoncer de plein droit à toute participation de l'ensemble de l'équipe à l'épreuve ;
 - indiquer les motifs sur lesquels elle se fonde ;
 - mentionner que, pour contester cette décision, l'équipe disposera d'un délai de 24 (vingt-quatre) heures à compter de la réception de la lettre de récusation, ou d'exclusion, pour saisir le Tribunal arbitral du sport (TAS) à Lausanne ; qu'à défaut, l'équipe sera réputée avoir définitivement accepté la récusation ou l'exclusion.

b) S'il est saisi d'un appel par l'équipe, le TAS désignera aussitôt un arbitre unique dans le cadre d'une procédure accélérée en application du règlement de procédure du TAS. Après avoir appelé chaque partie à développer ses moyens, l'arbitre décidera, dans les délais imposés par l'urgence, s'il y a lieu de récuser ou d'exclure l'ensemble de l'équipe ou tel(s) de ses membres.
La langue de l'arbitrage sera le français.
La sentence arbitrale ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

ARTICLE 15. DROIT À L'IMAGE

Afin de permettre la diffusion et la promotion de LA FLÈCHE WALLONNE les plus larges possibles, chaque groupe sportif et, en conséquence, chacun des coureurs qui le composent, reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise l'organisateur et ses ayants droit ou ayants cause à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, biographie et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de LA FLÈCHE WALLONNE de même que la/les marque(s) de ses équipementiers et sponsors, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales sans aucune limitation autre que celles visées ci-après, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée à ces exploitations par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Cependant, l'organisateur, lorsqu'il autorisera un tiers à utiliser des images de l'épreuve à des fins publicitaires ou promotionnelles, n'autorisera pas ce tiers à utiliser le nom, la voix, l'image, la biographie ou la prestation sportive d'un coureur non plus que la marque de son sponsor ou équipementier en vue d'une association directe ou indirecte entre ce coureur, la marque de son sponsor ou équipementier et le produit, le service, la marque ou le nom commercial dudit tiers sans l'autorisation expresse du coureur, sponsor ou équipementier concerné.

De même, à l'exception des livres, livres-photos, B.D., sous toute forme d'édition, des vidéos cassettes, CD-ROM, DVD ou plus généralement de tous vidéogrammes ou vidéodisques, sur quelque support et format que ce soit dont le sujet porte en tout ou partie sur LA FLÈCHE WALLONNE, des posters, affiches, carnets de route, carnets de signatures, cartes, programmes officiels relatifs à LA FLÈCHE WALLONNE, l'organisateur n'exploitera pas et n'autorisera pas l'exploitation de l'image individuelle d'un coureur dans le cadre de la commercialisation de produits dérivés dits de merchandising.

ARTICLE 16. PARIS SPORTIFS

Afin de prévenir tout risque de conflits d'intérêts, les équipes et chacun de leurs membres (coureurs, personnel d'encadrement, entraîneurs, médecins...) ont l'obligation de ne pas engager, à titre personnel, directement ou par personne interposée, des mises sur les paris sportifs portant sur la course.

ARTICLE 17.

Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficultés d'interprétation de ses termes dans une autre langue.



@ Christophe Licoppe

Cyclisme, un sport ancré dans l'ADN d'AG.



PARTENAIRE MAJEUR

Le cyclisme est ancré dans l'ADN d'AG depuis de nombreuses années. Partenaire de Belgian Cycling depuis 25 ans, AG soutient les exploits des équipes nationales de cyclisme tout au long de l'année, car elles sont de véritables modèles pour encourager le sport cycliste et la pratique du vélo auprès de différents groupes-cibles. AG est pour la 3^e année partenaire majeur de deux des courses cyclistes les plus emblématiques et prestigieuses sur le circuit professionnel, faisant partie de l'UCI World Tour : Liège-Bastogne-Liège et la Flèche Wallonne.

AG ajoute une nouvelle corde à son arc en 2022 en devenant le sponsor titre de l'équipe féminine AG Insurance Soudal - Quick-Step. L'objectif de cette équipe est de faire évoluer et grandir chacune de ses coureuses, tout comme AG avec ses collaborateurs, sous la devise « Great Place To Grow ».

Suivez nos aventures ▶





VOO PARTENAIRE OFFICIEL

Vous avez toutes les raisons de passer à l'internet GIGA rapide de VOO à un prix GIGA généreux !

Et grâce à la GIGA TEAM, VOO vous connecte à vos passions ! Avec le streaming, les réseaux sociaux, les jeux vidéo en ligne, les objets connectés et le télétravail, les besoins en internet d'une famille moyenne ont considérablement augmenté ces dernières années. Surtout lorsqu'on est tous ensemble et en même temps.

La solution ? L'internet GIGA stable et GIGA rapide de VOO, élu numéro 1 par nPerf. Il répond parfaitement à vos besoins et il n'y a pas mieux pour éviter les frustrations dans les familles. Le tout à un prix GIGA généreux !

Foncez sur voo.be ou dans votre boutique VOO.



COFIDIS PARTENAIRE OFFICIEL

Cofidis, expert crédit engagé à vos côtés.

Cofidis Belgique est une entreprise financière spécialisée dans la distribution à distance de crédits à la consommation aux particuliers.

Présente sur le marché belge depuis plus de 35 ans, Cofidis s'appuie sur du conseil personnalisé, une expertise spécifique en matière de crédits pour les particuliers, ses longues années d'expérience, des moyens de contact à distance souples et diversifiés, des outils et services innovants, ainsi que la pédagogie du crédit pour faire du consommateur belge un acteur de son budget, informé et responsable.

Depuis 1996, Cofidis est également engagée dans le cyclisme grâce à son équipe cycliste professionnelle et ses partenariats de courses renommées.

cofidis.be



LOTTO PARTENAIRE OFFICIEL

Lotto fête cette année ses 45 ans d'existence et ses 39 ans de présence dans le peloton ! Ce qui en fait l'équipe cycliste la plus fidèle du peloton. La combativité, la solidarité, la ténacité et le fair-play sont des valeurs que l'on retrouve dans le cyclisme et chez les fans de ce sport si particulier. « En tant que fidèles partenaires du cyclisme belge, nous sommes les 'fiers supporters de la course' depuis des années. Cet engagement se traduit non seulement par un soutien accordé à une équipe professionnelle 100 % belge, mais aussi par le sponsoring d'un grand nombre de projets liés au cyclisme et aux courses cyclistes prestigieuses qui se déroulent sur le sol belge et qui rapprochent les fans de leur sport préféré », indique Jannie Haek, administrateur délégué de la Loterie Nationale. Pour fêter son anniversaire, Lotto réserve de nombreuses surprises tout au long de la saison cycliste.



PARTENAIRES

TISSOT PARTENAIRE OFFICIEL ET CHRONOMÉTREUR OFFICIEL

Depuis 1853, Tissot est au cœur de l'industrie horlogère suisse. Notre attachement à la qualité et au savoir-faire horloger n'a d'égal que notre passion pour la performance et la précision. Année après année, nos modèles innovants, à l'image de la légendaire Tissot T-Touch, ont révolutionné notre secteur et marqué l'histoire. Avant-gardiste, la Tissot T-Touch Connect Solar est aujourd'hui alimentée de manière durable par l'énergie solaire et utilise une technologie connectée respectueuse de la vie privée, autant de qualités qui assoient notre solide réputation d'innovateurs par tradition. Témoins de notre passion pour le monde du sport, nos systèmes de chronométrage ont reçu l'aval de nombreux athlètes et championnats professionnels. La NBA et la FIBA en basketball, le Tour de France et la Vuelta en cyclisme, et le MotoGP™ en sports mécaniques ne sont que quelques-uns des grands noms qui font ainsi confiance au chronométrage Tissot. Nous proposons à nos clients des montres innovantes et traditionnelles, dans une quête constante de qualité, d'authenticité et d'excellence.

tissotwatches.com



ŠKODA PARTENAIRE OFFICIEL

Škoda, partenaire de tous les amoureux du cyclisme, repart avec enthousiasme au service du peloton en 2023 !

Cette année, changez d'horizon avec le Škoda Enyaq iV, le premier SUV 100% électrique de Škoda. Fer de lance de la transition vers l'électromobilité de la marque tchèque, le Škoda Enyaq iV allie la durabilité aux qualités typiques de Škoda : un espace généreux associé à un design émotionnel. Avec une autonomie pouvant aller jusqu'à 520 km, le SUV familial électrique saura vous épauler dans toutes les situations pour devenir votre meilleur allié au quotidien.

Vous souhaitez en savoir plus sur la gamme Škoda ? Rien de plus simple, connectez-vous sur skoda.be



DECATHLON FOURNISSEUR OFFICIEL

DECATHLON VAN RYSEL est fier de s'associer aux Classiques ardennaises.

Née dans les Flandres, et dédiée aux cyclistes et triathlètes exigeants, elle conçoit des produits haut de gamme, sans être élitistes. Développées avec des athlètes professionnels, ses innovations s'adressent aux passionnés de tous niveaux en quête d'un maximum de plaisir. Vélos, casques, lunettes, home trainers... découvrez l'ensemble de la panoplie VAN RYSEL exclusivement sur decathlon.be

Et si le cœur vous en dit, venez faire quelques tours de roues avec nous. Mais prenez garde, vous risquez d'aimer ça !



PARTENAIRES



SANTINI PARTENAIRE OFFICIEL

Santini Cycling Wear habille la passion pour le cyclisme depuis 1965.

Depuis plus de 50 ans, Santini a toujours été aux côtés des plus grandes équipes et courses cyclistes du monde.

En 2023, Santini est fier de poursuivre son engagement en tant que Partenaire officiel des Classiques ardennaises
Rendez-vous sur santinicycling.com



NTT PARTENAIRE OFFICIEL

Le cyclisme, l'intelligence continue et une expérience révolutionnaire pour les fans. Tout est iNTTerconnecté.

En tant que partenaire technologique officiel d'Amaury Sport Organisation, NTT façonne l'avenir de l'engagement des fans, fournit des informations plus approfondies sur les données grâce à une technologie intelligente et transforme l'activité du cyclisme professionnel par l'innovation et le partenariat. Une nouvelle génération de fans et de suiveurs de la course voit l'action de plus près grâce au suivi des coureurs en direct, aux graphiques télévisés et aux données prédictives sur les médias sociaux et les écrans mobiles du monde entier. La technologie et les données intelligentes sont la clé de la transformation de votre entreprise.

Allez sur services.global.NTT/tourdefrance



SHIMANO PARTENAIRE OFFICIEL

Fondée à Sakai City (Osaka, Japon) en 1921, Shimano se consacre depuis plus de 100 ans à aider ses clients à se rapprocher de la nature et à soutenir les gens à réaliser leurs rêves et cela s'accompagne du désir de créer des produits et des vêtements d'exception pour le cyclisme.

Shimano Inc. comprend un large éventail de fonctions, incluant la planification, le développement, le design, la fabrication ainsi que de nombreuses fonctions support nécessaires à la fourniture de composants pour vélos mais aussi de moulinets pour la pêche et d'équipement pour l'aviron.

En Europe, Shimano représente « les yeux, les oreilles et la bouche » du Team Shimano global. Sa mission consiste à être un fournisseur d'excellence et un partenaire de valeur pour tous les clients sur ses marchés Européens et de favoriser la demande pour les produits Shimano et les produits dont Shimano est le propriétaire.

Shimano est fier d'avoir développé des produits qui continuent d'emmener de nombreux athlètes vers la victoire et de rendre possible un nombre infini de trajets en vélo. Visitez cycle.shimano-eu.com pour plus d'informations.



PARTENAIRES MÉDIAS



DIFFUSEURS OFFICIELS



PALMARÈS

PODIUM 2022 - 202,1 KM

- 1 🇧🇪 Dylan TEUNS..... 4h 42' 12"
- 2 🇪🇸 Alejandro VALVERDE... à 2"
- 3 🇷🇺 Aleksandr VLASOV..... m.t.



© A.S.O. - G. DEMOUVAUX

VAINQUEURS DEPUIS 1936

- | | |
|-------------------------------|------------------------------|
| 1936 🇧🇪 Philémon DE MEERSMAN | 1980 🇮🇹 Giuseppe SARONNI |
| 1937 🇧🇪 Adolf BRAECKEVELDT | 1981 🇧🇪 Daniel WILLEMS |
| 1938 🇧🇪 Emile MASSON junior | 1982 🇮🇹 Mario BECCIA |
| 1939 🇧🇪 Edmond DELATHOUWER | 1983 🇫🇷 Bernard HINAULT |
| 1941 🇧🇪 Sylvain GRYSOLLE | 1984 🇩🇰 Kim ANDERSEN |
| 1942 🇧🇪 Karel THIJS | 1985 🇧🇪 Claude CRIQUIELION |
| 1943 🇧🇪 Marcel KINT | 1986 🇫🇷 Laurent FIGNON |
| 1944 🇧🇪 Marcel KINT | 1987 🇫🇷 Jean-Claude LECLERCQ |
| 1945 🇧🇪 Marcel KINT | 1988 🇩🇪 Rolf GÖLZ |
| 1946 🇧🇪 Désiré KETELEER | 1989 🇧🇪 Claude CRIQUIELION |
| 1947 🇧🇪 Ernest STERCKX | 1990 🇮🇹 Moreno ARGENTIN |
| 1948 🇮🇹 Fermo CAMELLINI | 1991 🇮🇹 Moreno ARGENTIN |
| 1949 🇧🇪 Rik VAN STEENBERGEN | 1992 🇮🇹 Giorgio FURLAN |
| 1950 🇮🇹 Fausto COPPI | 1993 🇮🇹 Maurizio FONDRIEST |
| 1951 🇨🇭 Ferdi KÜBLER | 1994 🇮🇹 Moreno ARGENTIN |
| 1952 🇨🇭 Ferdi KÜBLER | 1995 🇫🇷 Laurent JALABERT |
| 1953 🇧🇪 Stan OCKERS | 1996 🇺🇸 Lance ARMSTRONG |
| 1954 🇧🇪 Germain DERIJCKE | 1997 🇫🇷 Laurent JALABERT |
| 1955 🇧🇪 Stan OCKERS | 1998 🇩🇰 Bo HAMBURGER |
| 1956 🇧🇪 Richard VAN GENECHTEN | 1999 🇮🇹 Michele BARTOLI |
| 1957 🇧🇪 Raymond IMPANIS | 2000 🇮🇹 Francesco CASAGRANDE |
| 1958 🇧🇪 Rik VAN STEENBERGEN | 2001 🇧🇪 Rik VERBRUGGHE |
| 1959 🇧🇪 Joseph HOEVENAARS | 2002 🇧🇪 Mario AERTS |
| 1960 🇧🇪 Pino CERAMI | 2003 🇪🇸 Igor ASTARLOA |
| 1961 🇧🇪 Willy VANNITSEN | 2004 🇮🇹 Davide REBELLIN |
| 1962 🇧🇪 Henri DE WOLF | 2005 🇮🇹 Danilo DI LUCA |
| 1963 🇫🇷 Raymond POULIDOR | 2006 🇪🇸 Alejandro VALVERDE |
| 1964 🇧🇪 Gilbert DESMET | 2007 🇮🇹 Davide REBELLIN |
| 1965 🇮🇹 Roberto POGGIALI | 2008 🇮🇹 Kim KIRCHEN |
| 1966 🇮🇹 Michele DANCELLI | 2009 🇮🇹 Davide REBELLIN |
| 1967 🇧🇪 Eddy MERCKX | 2010 🇺🇸 Cadel EVANS |
| 1968 🇧🇪 Rik VAN LOOY | 2011 🇧🇪 Philippe GILBERT |
| 1969 🇧🇪 Joseph HUYSMANS | 2012 🇪🇸 Joaquim RODRIGUEZ |
| 1970 🇧🇪 Eddy MERCKX | 2013 🇪🇸 Daniel MORENO |
| 1971 🇧🇪 Roger DE VLAEMINCK | 2014 🇪🇸 Alejandro VALVERDE |
| 1972 🇧🇪 Eddy MERCKX | 2015 🇪🇸 Alejandro VALVERDE |
| 1973 🇧🇪 André DIERICKX | 2016 🇪🇸 Alejandro VALVERDE |
| 1974 🇧🇪 Frans VERBEECK | 2017 🇪🇸 Alejandro VALVERDE |
| 1975 🇧🇪 André DIERICKX | 2018 🇫🇷 Julian ALAPHILIPPE |
| 1976 🇩🇪 Joop ZOETEMELK | 2019 🇫🇷 Julian ALAPHILIPPE |
| 1977 🇮🇹 Francesco MOSER | 2020 🇨🇭 Marc HIRSCHI |
| 1978 🇫🇷 Michel LAURENT | 2021 🇫🇷 Julian ALAPHILIPPE |
| 1979 🇫🇷 Bernard HINAULT | 2022 🇧🇪 Dylan TEUNS |

MÉDIATISATION DE L'ÉPREUVE

Suivez la course en direct sur **france•3** et **EUROSPORT**.

SUIVI DE LA COURSE À LA TÉLÉVISION

 <p>Course diffusée dans 190 pays</p>	 <p>25 diffuseurs en direct</p>	 <p>Pic d'audience : 1,2 million* de téléspectateurs. 825 000* de téléspectateurs en moyenne</p>
---	---	---

* en 2022

BELGIQUE

(••) Direct

RTBF à partir de 13h
VRT à partir de 14h00

FRANCE

(••) Direct

France 3 à partir de 15h10
Eurosport 1 France à partir de 14h30

EUROPE

(••) Direct

Eurosport 2
Danemark : TV2
Espagne : Teledporte
ETB (Pays basque)
Italie : Rai Sport
Luxembourg : RTL
Norvège : TV2
Pays-Bas : NOS
Slovaquie : RTVS
Suisse : SRG-SSR

MONDE

(••) Direct

Afrique subsaharienne : SuperSport
Amérique latine et Caraïbes : ESPN International
Asie du Sud-Est : Eurosport
Australie : SBS
Canada : Flobikes
Chine : ZhiboTV
Colombie : Caracol TV
États-Unis : NBC Sports/Peacock
Japon : J Sports
Moyen-Orient et Afrique du Nord : beIN Sports
Nouvelle-Zélande : Sky Sport

Programme final

États-Unis et Amérique latine : Global Cycling
Network

Agences news

AFP TV, Eurovision, Reuters, SNTV

Chaînes news monde

France 24 (en français, anglais et arabe)

SUIVI DE LA COURSE EN DIGITAL

 <p>LIVE VIDÉO</p> <p>france•tv sport</p>	 <p>DÉPÊCHES, RÉSULTATS, CLASSEMENTS EN DIRECT MINUTE PAR MINUTE</p> <p>la-fleche-wallonne.be/fr</p>	 <p>RÉSEAUX SOCIAUX</p> <p>#FlecheWallonne @flechewallonne @classiquesardennes @FlecheWallonne</p>
---	--	---

Une communauté de **74 000 followers**
sur les plateformes officielles (Facebook, Twitter et Instagram)*
*en date du 3 avril 2023



© A.S.O. 2023. CE DOCUMENT EST IMPRIMÉ SUR UN PAPIER CERTIFIÉ PEFC 100% RECYCLÉ ISSU DE FORÊTS GÉRÉES DE MANIÈRE RESPONSABLE.

LA-FLECHE-WALLONNE.BE ■ @FLECHEWALLONNE ■ #FLECHEWALLONNE



Bâtiment Quai Ouest - 40-42 quai du Point du Jour - CS 90302
92650 Boulogne-Billancourt Cedex - Tél. +33 (0)1 41 33 14 00